

COMMUNIQUE DE PRESSE

La SFAF pour un plan d'action volontariste en faveur de la recherche en investissement

Paris le 28 janvier 2020,

La SFAF se réjouit des conclusions de la mission confiée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à Jacqueline Eli-Namer, membre du Collège, et à Thierry Giami, Président de la SFAF, au mois de juillet 2019.

Entrée en vigueur le 3 janvier 2018, MiFID II est à l'origine de la création du marché de la recherche par dissociation du courtage. Contradictoirement à ces objectifs, cette nouvelle organisation a provoqué une contraction de la production de recherche et une exacerbation de la concurrence par les prix entre les fournisseurs de recherche. C'est ce que démontre la SFAF dans son baromètre de la recherche :

- 1 730 études sur les valeurs cotées à Paris en 2019 contre 1 960 en 2018 réalisées par 11 établissements financiers et 13 bureaux indépendants, soit une baisse de 11 % de la production.
- baisse limitée par l'essor de la recherche sponsorisée qui concerne, en 2019, 213 émetteurs pour 299 recherches.

Préoccupée par cette situation, la SFAF avance plusieurs propositions pour inverser la tendance et pour développer le marché de la recherche.

1. Organiser la recherche sponsorisée en donnant à celle-ci une appellation représentative, un niveau de qualité, un règlement des conflits en cas de divergence entre les parties et une communication des travaux en rapport avec les pratiques du marché financier.
2. Créer un cadre spécifique à l'analyse financière indépendante dont les sociétés n'ont pas d'autres activités susceptibles d'entrer en conflit d'intérêt avec la recherche.
3. Assouplir plusieurs règles de commercialisation de la recherche comme la durée de la période d'essai et entre deux périodes ainsi que la possibilité de considérer un client dans ses compartiments d'activité.

4. Etendre la recherche financière à l'analyse ESG en assurant la promotion de la formation et la certification des analystes, par exemple le CESGA délivré par la SFAF.
5. Apporter un soutien aux nouvelles formes d'analyse qui ont recours, par exemple, à l'intelligence artificielle (algorithmes, *big data*, *cloud*...).
6. Reconsidérer les services de conciergerie (la mise en relation entre émetteur et investisseur) comme un avantage non monétaire mineur.
7. Mettre en œuvre des initiatives de la Place de Paris pour soutenir la production de recherche indépendante, notamment pour les entreprises innovantes qui méritent une information utile et régulière dès leur introduction sur le marché financier public.

Plusieurs de ces propositions sont dans le rapport. Il reste à les réaliser. Le rôle de l'AMF est évident avec son plan d'action à l'heure où la Commission européenne procède à un bilan de la réforme.

La SFAF entend demeurer volontariste à la fois pour préserver l'industrie de la recherche et pour la développer. Cette politique sera poursuivie avec tous les partenaires de l'écosystème du marché financier.

A propos de

La **SFAF, Société française des analystes financiers**, représente depuis plus de 50 ans le métier et les entreprises de l'analyse financière, de crédit, du *risk management* et de l'investissement des sociétés cotées et non cotées. 1.500 spécialistes en sont membres.

La SFAF œuvre à l'amélioration des techniques de l'analyse via les travaux des commissions et groupes thématiques, à la formation des professionnels de la finance via le Centre de formation (diplôme du CIIA d'analyse financière, du CIWM de gestion d'actifs et de la formation continue), au développement d'une information économique et financière de qualité des entreprises faisant appel au marché financier.

L'association est présente auprès des instances de Place et des institutions internationales. Elle publie la newsletter *Analyse financière*.

La SFAF est membre fondateur de l'EFFAS (association européenne des analystes financiers) et de l'ACIIA (*Association of Certified International Investment Analysts*®).

www.sfaf.com

Contact : Bruno Beauvois, délégué général, bbeauvois@sfaf.com, 01 56 43 43 14 / 06 11 90 34 00.